



Département
Morbihan



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ET DU CONGRES 2019 A CAUDAN

L'Assemblée Générale et le Congrès de la Fédération des Associations UNC du Morbihan se sont tenus le 27 Avril 2019 à CAUDAN

Le Quorum étant atteint dès 08h45, Francis PLANCKE, Président départemental ouvre l'Assemblée Générale en présence de Monsieur Gérard FALQUERHO, Conseiller Départemental et Maire de la ville de Caudan et des Présidents des Associations UNC et leurs membres (400).

Après une présentation de la ville de Caudan par Mr le maire, et de la section locale, la parole est donnée à Gérard MUGNIER, Secrétaire Général qui dresse l'inventaire de l'activité soutenue de mai 2018 à mai 2019, surtout liée au Centenaire de la fin de la première guerre mondiale, et il définit comme objectif pour 2019 : « Année du recrutement ».

Puis il donne parole à Francis PLANCKE, Trésorier qui rend compte des dépenses et recettes, Celui ci confirme que les décisions prises l'an passé restent d'actualité.

Il pourrait y avoir un ajustement en fin d'année, compte tenu des bonnes nouvelles annoncées par l'UNC nationale, en tenant compte du licenciement économique de notre secrétaire qui a refusé une modulation de son contrat de travail.

Marie-Claire LETURGIE, Vice-présidente chargée du social précise que 33 dossiers ont été traités en 2018. Ils représentent une redistribution de secours de près de 18 000 €. Elle demande d'apporter le plus grand soin à la rédaction des dossiers évitant ainsi les retours et une augmentation des délais d'attributions des aides.

L'activité des Opex a été commentée de manière détaillée par Jean-Yves HILQUIN, leur Vice-président.

Paul QUERO, responsable des Soldats de France précise que ces adhérents ont toute leur place dans notre fédération et au niveau national. Ils partagent nos valeurs et occupent de plus en plus des postes à responsabilité.

Christiane GUARCH, Responsable du Recrutement, nous incite à ouvrir les instances dirigeantes aux nouvelles générations, et précise que la mission de recrutement est cruciale pour les associations confrontées à un renouvellement continu des adhérents.

Puis, elle met en garde en demandant de rester vigilant dans le choix et de ne pas hésiter, en cas de doute, à demander une vérification des services effectués sous les drapeaux. Elle communique les ficelles pour assurer un bon recrutement qui doit être l'affaire de tous.

Durant la pause, les Présidents ont procédé au renouvellement du tiers sortant.

Ont été élus :

Mrs Robert Boterel (Pontivy), Bernard Guerrin (Neuillac), Jean-Yves Hiliquin (Arradon), Philippe Le Gal de Kerangal (Lorient), Marc Le Rouzic (Carnac), Michel Mazuret (Ste Anne d'Auray), Jean Pelard (Ploërmel).

Puis vint le moment réservé au Congrès.

Dans son intervention d'ouverture, Francis PLANCKE, Président de la Fédération du Morbihan a rappelé que nous entamons notre deuxième siècle d'existence. L'UNC reste fidèle à son esprit de tolérance exempt de toute conviction politique, philosophique et religieuse.

FP MCL JCM

Dans ce cadre, elle réclame reconnaissance et attribution du droit à réparation pour les OPIN, pour les militaires déployés sur tous les territoires hostiles, dans le cadre d'opérations dites discrètes tout en restant vigilant sur la pérennité des acquis.

Il rend compte que lors du 5 décembre à Vannes, Préfecture du Morbihan, l'UNC 56 n'est pas associée à la cérémonie nationale tenue sur le plateau de la Garenne, les services de la Préfecture ayant préféré confier le dépôt de la gerbe à une Association d'anciens officiers de carrière dont la majeure partie n'était pas présente en AFN pendant les différents conflits.

Jean-François CALCET, Secrétaire général adjoint informe le Congrès de l'état d'avancement de ses recherches concernant les Morbihannais « Mort pour la France » pendant la période comprise entre 1962 1964 afin de les inscrire sur le Monument souvenir situé sur le plateau de la Garenne de Vannes.

Un nombre de victimes a été recensé, il est encore trop tôt pour en diffuser les noms.

Il faut, en effet, faire vérifier par les services de l'Etat, et obtenir l'aval des familles des intéressés.

Il espère faire aboutir ce dossier pour la fin de l'année.

Le Trésorier national, Patrick ALLIX a bien voulu honorer de sa présence notre congrès.

Tout d'abord il nous transmet le message du Général (2S) Pierre SAINT MACARY, Président général de l'UNC qui tient en 3 mots :

Cohésion, Action et Avenir :

COHESION :

Cela a permis que la principale revendication portée par l'UNC depuis des décennies, à savoir : la carte du combattant Algérie pour les 62-64, serait inscrite au budget 2019.

ACTION :

C'est ce qui nous différencie d'autres associations, recroquevillées sur un seul conflit, une seule génération. Malgré nos 100 ans, nous incarnons l'avenir et la fierté combattante.

Comment ?

Par des interventions spectaculaires dans nos Assemblées ou Congrès, comme nos démarches pour obtenir l'attribution du TRN aux militaires qui participent à la lutte anti-terroriste dans le cadre de Sentinelle et dont un grand nombre sont des réservistes.

Attention aux menaces de régression dans le droit à réparation et à reconnaissance mentionné dans un récent rapport de la Cour des comptes notamment sur la retraite des combattants, les rentes mutualistes et la PMI assimilée à un accident

AVENIR :

L'UNC ignore le déclin, mais reste attentive à l'érosion démographique du monde combattant.

Recruter est indispensable, avec comme objectif : rester une association intergénérationnelle

Puis le Trésorier national, en charge également de la refonte des statuts nationaux, nous informe de la nécessité de faire évoluer nos statuts, compte tenu des modifications imposées par le Ministère de l'Intérieur, si on veut rester Association d'Utilité Publique (depuis le 20 mai 1920).

Il explique les modifications qui seront soumises aux Présidents des Fédérations lors de l'Assemblée Générale statutaire du 22 juin 2019 à Saint Malo.

Monsieur Arnaud BAYEUX, Directeur de l'ONAC du Morbihan, intervient en précisant que nous pouvons compter sur les services qu'il dirige, et rappelle les différentes cérémonies à venir.

Il énumère également les actions menées en faveur des anciens combattants, mais aussi des veuves d'anciens combattants, des pupilles de la nation, et victimes des attentats.

Cette population que l'on appelle les ressortissants ONAC.

Il fait état des crédits alloués qui sont constants, voire en légère augmentation.

Il nous apprend qu'il quitte ses fonctions au sein du Département du Morbihan pour en remplir d'autres, toujours au sein du Ministère de la Défense.

Nous le regrettons.

J C M

FP HCL

Monsieur Jean-Michel JACQUES, Député de la circonscription et vice-président de la Commission de Défense de l'Assemblée Nationale intervient, et précise qu'il connaît l'UNC et l'UNC 56 depuis longtemps. Il a bien pris note de nos revendications en ce qui concerne l'attribution du TRN pour les participants aux opérations intérieures, et de la carte du combattant pour les militaires déployés dans le cadre d'opérations ou de missions dites discrètes mais classées.

Il a conscience du bien fondé de notre Association et approuvera, dans la mesure de ses possibilités, la réalisation de nos demandes.

Il nous remercie des valeurs que nous transmettons aux jeunes générations lors des cérémonies commémoratives.

La garde du fanion de la Fédération est transmise de la section de Nivillac à la section de Caudan.

Le Président départemental le confie à Monsieur Yves LE FERRAND, Président de l'Association de Caudan, en lui demandant de le porter et de le conserver dans l'Honneur et la Dignité.

Durant ce temps, un car affrété spécialement par la Section de Vannes Est , a permis à 35 épouses ou veuves, accompagnées par Monsieur Abel LEGUENIC, de profiter d'une belle promenade au Faouët, avec une exposition de tableaux très appréciée, d'un moment shopping sous les halles anciennes, et la visite de la Chapelle Ste Barbe,

En fin de matinée, la Cérémonie du Souvenir a réuni soixante drapeaux.

Elle a été présidée par Francis PLANCKE, Président départemental, accompagné de Messieurs Bayeux, Directeur de l'ONAC représentant le Préfet du Morbihan, Jean-Michel JACQUES, Vice président de la commission de Défense de l'Assemblée Nationale, et Député de la circonscription, Frédéric MASSIP, Colonel Commandant le groupement de gendarmerie du Morbihan, Gérard FALQUERHO, Maire de Caudan et Conseiller Départemental représentant Monsieur le Président du Conseil Départemental du Morbihan, de Monsieur Patrick ALLIX, Trésorier général de l'Union Nationale des combattants, représentant Pierre SAINT MACARY, Président général de l'UNC, de Monsieur LE FERRAND , Président de l'Association de Caudan.

Après la levée des couleurs, le dépôt de gerbes, la sonnerie aux morts et la minute de silence l'hymne national a été entonné avec vigueur par tous les participants.

A l'ouverture du banc, la Croix du Combattant a été décernée à Monsieur Philippe LE GAL de KERANGAL.


A l'issue de la cérémonie les autorités ont remercié et félicité les porte-drapeaux certains sont âgés de plus de 80 années.

Monsieur le Maire de Caudan et son Conseil Municipal nous ont ensuite offert le « pot de l'amitié » qui précéda le banquet réunissant 255 convives.

Merci à toutes et à tous qui ont permis que cette journée soit pleinement réussie, et restera gravée dans nos mémoires.

Une pensée toute particulière pour l'équipe de Caudan et de la Municipalité qui nous a accueillis dans des locaux rénovés de grande qualité.

Le Président



Francis Plancke

La secrétaire Générale



Marie Claire Léturgie

Jean- Claude MAILLARD



Jean- François CALCET

